Municipalité de Pierreville



GUIDE DES NOUVEAUX ARRIVANTS







Mot du maire

Chères nouvelles Pierrevilloises, chers nouveaux Pierrevillois,

C'est avec beaucoup de fierté que le conseil municipal et les employés se joignent à moi pour vous souhaiter la bienvenue dans notre belle municipalité de Pierreville. Que vous arriviez d'une ville voisine, d'une autre région du Québec, d'un autre pays, ou encore dans le cadre d'un emploi saisonnier chez nous, sachez que votre présence enrichit profondément notre communauté. Vous faites désormais partie de notre municipalité, et nous sommes heureux de vous accueillir parmi nous.

Pierreville est un milieu de vie où l'on prend soin de ses gens, et où chaque nouvelle personne qui s'installe contribue à écrire un chapitre important de notre histoire collective. Votre choix de faire de Pierreville votre nouveau chez-vous témoigne de la qualité de notre territoire, de nos services et de notre vie communautaire. Nous souhaitons que vous vous y sentiez rapidement chez vous.

Notre cadre naturel exceptionnel est l'un des premiers trésors que vous découvrirez. Située à l'embouchure de la rivière Saint-François et en bordure du lac Saint-Pierre, une réserve mondiale de la biosphère reconnue par l'UNESCO, la municipalité offre un environnement unique et paisible. Ici, la nature fait partie du quotidien : paysages riverains, biodiversité remarquable, activités nautiques, sentiers et panoramas qui font la fierté de toute la MRC de Nicolet-Yamaska.

Pierreville, c'est aussi une communauté tissée serrée, portée par des organismes, des bénévoles et des services qui ont à cœur de soutenir les familles, les jeunes, les aînés et les travailleurs et travailleuses. Nos organismes communautaires, nos commerces de proximité et nos entreprises locales jouent tous un rôle essentiel dans l'accueil, l'entraide et l'accompagnement. Ces ressources sont là pour vous, et n'attendent qu'à être découvertes.

Notre municipalité est également en pleine effervescence avec la croissance de son développement économique. Le parc industriel poursuit son expansion, et les possibilités d'emploi augmentent dans plusieurs secteurs. Que vous soyez ici pour bâtir votre carrière, relever un nouveau défi ou contribuer au dynamisme local, vous trouverez à Pierreville un environnement qui valorise l'initiative, le travail et la collaboration.

Enfin, notre territoire connaît un essor résidentiel important. Les projets domiciliaires se multiplient, ce qui témoigne de l'attrait grandissant de Pierreville et de la confiance des familles qui choisissent de s'y établir. Nous travaillons activement pour que cette croissance se fasse de manière harmonieuse, durable et structurée, afin d'assurer un milieu de vie accueillant et sécuritaire pour toutes et tous.

Ce guide a été conçu pour faciliter votre intégration, vous présenter nos services et vous offrir un aperçu de tout ce que notre municipalité a à vous offrir.

Au plaisir de vous croiser sur nos routes et dans nos événements communautaires. Bienvenue chez vous.

Michel Deraspe

Maire





Rivière, vélos et maraichers, une vie à savourer !

La municipalité de Pierreville est établie en bordure de la rivière St-François et du magnifique lac St-Pierre. Une situation géographique qui comporte plusieurs avantages et explique son côté florissant. La route des navigateurs traverse notre municipalité, tout comme la route verte. Longeant la rivière, la route bleue et la tournée de la Saint-François offrent un endroit avec de nombreux lieux à découvrir.

Le dynamisme de Pierreville s'exprime également à travers son festival Western qui se tient annuellement et ses réalisations concrètes, comme la Coop de santé Shooner-Jauvin, le dézonage pour l'établissement d'une zone industrielle et des nouveaux aménagements des parcs Martel et Lafrenière. La municipalité peut aussi être qualifiée de «capitale» de la fabrication de camions-incendie.

Les citoyens de Pierreville sont fiers d'offrir les services et les atouts d'une grande ville (tous les commerces essentiels s'y retrouvent, station-service, pharmacie et épicerie) dans une municipalité à échelle humaine. Situé au Centre-du-Québec à proximité de tous les grands centres (Drummondville, Sorel-Tracy, Trois-Rivières) ils seront heureux de vous accueillir.

ATOUTS

- **École primaire et CPE**
- **Développement résidentiel et industriel**
- **Parcs avec air de pique-nique et réseau cyclable**
- **Rampe de mise à l'eau**
- **CHSLD**
- **Coop de santé**
- **Bibliothèque**
- **Épicerie et maraichers**
- **Tournée de la Saint-François**
- **Festival Western de Pierreville**
- **Centre communautaire**

Un peu d'histoire

C'est en 1981 que l'idée de créer un lieu de rencontre pour les organismes communautaires naît dans le cœur de ces six femmes de l'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale (Aféas). Claire Hamel Nadeau, Claudette Fréchette Thibault, Gilberte Boisvert Faucher, Marielle Chapdelaine Descôteaux, Marie-Paule Élie Gouin et Pauline Caya Laramée partent alors à la recherche d'un architecte, d'un terrain et d'argent pour mettre sur pied leur projet. Avec le soutien moral et financier du curé de l'époque, monsieur Renaud Baril, une entente est finalement signée entre l'Aféas et la Fabrique de Pierreville engageant cette dernière à leur vendre le terrain de 5 500 pi2, situé entre l'école Maurault et la sacristie, au prix de 1 $ le pied carré, soit pour la moitié de sa valeur. Après quatre ans de travail acharné, c'est en mai 1985 que la première pelletée de terre a été donnée.

- **1866** Constitution de la Compagnie des Moulins à vapeur de Pierreville
- **1981** Création d'un centre communautaire à Pierreville.
- 1990 Acquisition du centre communautaire par la municipalité du village de Pierreville pour 1$.
- **2001** Fusion entre les trois municipalités voisines Notre-Dame, Saint-Thomas et Pierreville pour créer la Municipalité de Pierreville.

CONSEIL MUNICIPAL ET PERSONNEL DE SOUTIEN

Les assemblées ordinaires du conseil municipal se tiennent généralement tous les deuxièmes mardis du mois, à 19 h 30. Vous pouvez consulter les dates des séances du conseil sur le site internet de la municipalité au https://www.pierreville.net/proces-verbaux. Les assemblées se déroulent à l'hôtel de ville de Pierreville et toute personne désireuse d'y assister est la bienvenue. Une période de questions suit toujours l'assemblée.

❖ Coordonnées

Hôtel de ville de Pierreville

26, rue Ally
Pierreville (Québec) J0G 1J0

450 568-2139

info@municipalitepierreville.qc.ca

https://www.pierreville.net
Municipalité de Pierreville

❖ Heures d'ouverture du bureau municipal

LUNDI À JEUDI	9 H À 12 H ET 13 H 30 À 16 H
VENDREDI	9 H À 12 H
SAMEDI ET DIMANCHE	FERMÉ

Appel d'urgence : 911

❖ Conseil municipal

- **M. Michel Deraspe** maire
- **Mme Nathalie Traversy**, conseillère – siège nº 1
- **Mme. Josée Bussières**, conseillère – siège nº 2
- **M. Yanick Allard**, conseiller – siège nº 3
- **M. Jean Précourt,** conseiller – siège nº 4
- **Mme Marie-Pier Guévin-Michaud**, conseillère – siège nº 5
- **M. Martin Langevin,** conseiller – siège nº 6

❖ Personnel de soutien

✦ **Mme Lyne Boisvert, CPA**

Directrice générale et Greffière-trésorière

450 568-2139

Secrétaire-réceptionniste

adjointe@municipalitepierreville.qc.ca

✦ **Mme Isabelle Tougas**

Commis à la comptabilité

comptabilite@municipalitepierreville.qc.ca

✦ **Mme Sabrina Vaudreuil**

Agente aux loisirs et au développement de la vie communautaire

loisirs@municipalitepierreville.qc.ca

✦ **M. Sylvain Bardier**

Inspecteur municipal

450 880-0530

✦ **M. Raymond Côté**

Directeur de la Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas Saint-François

450 880-0653

✦ **M. Pierre Hamel**

Directeur de la Régie d'incendie

450 568-2171

41, rue Trahan, Pierreville, (Québec),l J0G 1J0

Table des matières

Conseil municipal et personnel de soutien 4

Établissement 6

Services de télécommunication 6
Taxes municipales 7
Droit de mutation immobilière 7
Incitatifs financiers pour la construction d'une maison 7

Services 8

Aide alimentaire 8
Bibliothèque 8
Bulletin municipal 9
Camp de jour 9
Collecte d'ordures et récupération 9
Éducation 10
Emploi 12
Famille 13
Transport 13
Office municipal d'habitation 14
Organismes communautaires 14
Santé 15

Loisirs, culture et vie communautaire 16

Règlements (en bref) 18

Nuisances 18
Matières nuisibles 18
Stationnement 18
Animaux 18
Clapet antiretour 19
Utilisation de l'eau potable 19
Colportage 19
Prévention et protection contre les incendies 20
Construction et rénovation 20
Vente de garage 20

Présentation de la MRC de Nicolet-Yamaska 21

Tourisme Nicolet-Yamaska 21
Bureau d'information touristique 21

Ressources gouvernementales concernant l'immigration 22

Autres ressources utiles 23





ÉTABLISSEMENT

❖ Services de télécommunication

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'entreprises qui offrent des forfaits pour la téléphonie, la télévision et l'internet.

Sogetel

111, rue du 12-Novembre
Nicolet (Québec) J3T 1S3

1 866 764-3835 | Sans frais

info@sogetel.com

http://www.sogetel.com

Cogeco

1 866 921-5792 | Sans frais

http://www.cogeco.ca/fr

Bell

(pour magasiner des services internet, de télévision ou de téléphonie) : 1 866 778-5529 | Sans frais

(pour magasiner un nouveau forfait ou un nouvel appareil mobile) : 1 888 466-2453 | Sans frais

http://www.bell.ca/Accueil

Hydro-Québec

Avant d'emménager à une nouvelle adresse, vous devez faire une demande d'abonnement à Hydro-Québec, afin d'éviter de vous retrouver sans électricité le jour de votre installation.

- **Pour transférer le service d'électricité à une nouvelle adresse ou effectuer une demande d'abonnement pour devenir client, consultez le**

http://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/demenagement

ou appelez sans frais au
1 888 385-7252

❖ Taxes municipales

La valeur des taxes municipales que les propriétaires d'habitation versent à la municipalité est principalement fondée sur la valeur de la résidence et du terrain. Les taxes sont essentiellement utilisées pour des services tels que le traitement des eaux usées ainsi que les services d'aqueduc, d'égout et de voiries.

La municipalité est tenue de faire parvenir la facture de taxes avant le 1er mars de chaque année, sauf exception.

❖ Droit de mutation immobilière

Le droit de mutation immobilière, souvent appelé taxe de bienvenue, est une taxe qui doit être payée à la municipalité par tout nouvel acheteur d'un immeuble situé sur son territoire. Cette taxe s'applique lors de l'acquisition d'un immeuble neuf ou usagé et du terrain, ou du terrain seulement.

Calcul du montant du droit de mutation immobilière

Le calcul de la somme à payer se base sur le plus élevé des montants suivants :

Pour plus d'informations, consultez le **https://www.pierreville.net/taxation** ou contactez l'hôtel de ville de Pierreville. Vous pouvez aussi consulter le

https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/achat-vente/financement-et-taxes

- le prix payé pour l'acquisition de l'immeuble (prix d'achat);
- le montant de la contrepartie inscrite à l'acte de transfert (par exemple, le prix de vente total moins la valeur des meubles);
- la valeur inscrite au rôle d'évaluation municipale multipliée par un facteur pour tenir compte de la valeur marchande réelle de l'immeuble.

Pour plus d'informations, consultez le
https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/achat-vente/financement-et-taxes
Informez-vous également auprès de votre notaire lors de l'acquisition de l'immeuble.

❖ Incitatifs financiers pour la construction d'une maison

La municipalité de Pierreville s'est dotée d'un programme de crédit de taxes afin de favoriser la revitalisation du milieu. Par conséquent, un crédit de taxes foncières peut être accordé lors de la construction d'un nouveau bâtiment résidentiel ou de la reconstruction d'un bâtiment existant.

En ce qui concerne la reconstruction, le crédit a pour objectif de compenser l'augmentation de taxes foncières due à la hausse de la valeur du nouveau bâtiment par rapport à l'ancien.

Pour plus d'informations, contacter l'hôtel de ville de Pierreville.





SERVICES

❖ Aide alimentaire

Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre

(Aide alimentaire et friperie)
345, rue Trahan
Pierreville, (Québec), J0G 1J0

450 568-3198

https://www.cablsp.com/

Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre

❖ Bibliothèque

Bibliothèque Jean-Luc Précourt
26, rue Ally
Pierreville (Québec) J0G 1J0

450 568-3500

biblio051@reseaubibliocqlm.qc.ca

Bibliothèque de Pierreville – Jean-Luc Précourt

Heures d'ouverture de la bibliothèque

JEUDI	13 H à 20 H
DIMANCHE	13 H À 16 H

Les services offerts par la bibliothèque sont gratuits :

- plus de 9000 livres accessibles aux abonnés;
- prêts informatisés https://biblietcie.ca/biblio/bibliotheque-de-pierreville-jean-luc-precourt/
- réseau internet sans fil;
- ordinateur libre-service;
- boîte à livres extérieure

La bibliothèque offre également des livres usagés au prix de 1 $.

❖ Bulletin municipal

Journal Le Pierrepont

Le Journal Le Pierrepont est publié six fois par année et vous permet de demeurer informés sur les décisions prises dans la municipalité et sur les activités qui auront lieu. Vous pouvez envoyer vos idées de contenu à l'adresse Loisirs@municipalitepierreville.qc.ca pour qu'elles soient publiées.

Vous pouvez consulter les éditions publiées depuis 2013 sur le site internet de la municipalité au https://pierreville.net/journal-le-pierrepont-4/

❖ Camp de jour

Les résidents de Pierreville peuvent inscrire leurs enfants au service de camp de jour estival offert par la municipalité de Saint-François-du-Lac.

Il débute dès la fin des classes et se poursuit jusqu'à la rentrée scolaire. Le service est disponible pour les enfants âgés de 5 à 12 ans (la maternelle doit être complétée). Les enfants ont accès à des ateliers animés ainsi qu'à diverses activités.

Horaire : Lundi à vendredi, de 7 h à 17 h 30.
Une formule à temps partiel à trois jours par semaine (mardi, mercredi et jeudi) est offerte pour les enfants de 11 à 12 ans.

La période d'inscriptions débute vers le début du mois d'avril.

Pour plus d'informations, appelez au **450 568-2773.**

❖ Collecte d'ordures et récupération

Pour plus d'informations, consulter le site internet de la municipalité de Pierreville au https://pierreville.net/dechets/

Lorsque vous placez vos bacs (ordures et récupération) sur le bord du chemin, assurez-vous que **les roues sont vers votre maison.**

- **La collecte des déchets dits « encombrants » est effectuée en mai, juillet et octobre.**

Récupération de piles

Au bureau municipal sur les heures d'ouverture au 26, rue Ally, Pierreville.

Écocentre (ÉCO MP inc.)

Quantités acceptées

- 2 voyages/semaine de résidus verts (branches, feuilles, gazon)
- 1 voyage / semaine de matières régulières
- 1 voyage équivaut au volume d'une boîte de pick-up ou d'une petite remorque 5x10

Lieu : 5, rue Industrielle, Pierreville, 450 568-6187

infogroupe132.ca

Matériaux acceptés

- Résidus domestiques dangereux en contenant de 5 gallons ou moins(RDD)
- Matériaux de construction et certains items surdimensionnés
- Électroménagers contenant des gaz réfrigérés ou non
- Appareils électroniques et dispositifs électroniques
- Matelas et mobiliers rembourrés
- Résidus de jardinage
- Meubles propres et fonctionnels
- Siège de voiture pour enfants
- Pneus jantés ou non (- 48 pouces)
- Métaux

Pour plus d'informations sur les règlements de l'écocentre et les matières acceptées, consultez le https://www.facebook.com/p/%C3%89CO-MP-INC-61557348491906/?_rdr

Éducation

La MRC de Nicolet-Yamaska (MRC) dispose de services d'éducation de qualité partout sur son territoire. Les services publics sont offerts par le Centre de services scolaire de la Riveraine dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous.

Centre de services scolaire de la Riveraine

375, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1Y6

819 293-5821

https://cssdlr.gouv.qc.ca/

École primaire Maurault

✦ **Coordonnées**

46, rue Maurault
Pierreville (Québec) J0G 1J0

450 568-2129

https://cssdlr.gouv.qc.ca/maurault/

École primaire Vincent-Lemire

✦ **Coordonnées**

20, rue du Centre Communautaire
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0

450 568-2147

https://cssdlr.gouv.qc.ca/vincent-lemire/



Écoles secondaires

Trois écoles de **niveau secondaire** se situent dans la MRC : l'école secondaire Jean-Nicolet, l'école secondaire La Découverte et le Collège Notre-Dame-de-l'Assomption (privé).

✦ **École secondaire Jean-Nicolet**

497, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1Y6

819 293-5821, poste 2218

https://esjn.cssdlr.gouv.qc.ca/

✦ **École secondaire La Découverte**

401, rue Germain
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

819 399-2122

direction.la_decouverte@cssdlr.gouv.qc.ca

https://esld.cssdlr.gouv.qc.ca/

✦ **Collège Notre-Dame-de-l'Assomption**

225, rue Saint-Jean-Baptiste
Nicolet (Québec) J3T 0A2

Téléphone : 819 293-4500

info@cnda.qc.ca

http://www.cnda.qc.ca

Éducation aux adultes

Deux centres de Formation des adultes de la Centre de services scolaire se situent dans la MRC : le Centre Nicolet et le Centre Saint-François. La Formation générale des adultes offre une variété de programmes et services.

http://formationdesadultes.com/accueil

✦ **Centre Nicolet**

1220, boulevard Louis-Fréchette
Nicolet (Québec) J3T 1K6

Téléphone : 819 293-5968

✦ **Centre Saint-François**

93, rue Marie-Victorin
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0

Téléphone : 450 568-2277

Formation professionnelle

Deux écoles du Centre de formation professionnelle de la Riveraine se trouvent dans la MRC : l'École d'agriculture de Nicolet et l'École de mécanique de machines fixes. Ces établissements offrent une formation de qualité appuyée par des installations modernes et des activités pédagogiques enrichissantes.

✦ **École d'agriculture de Nicolet**

575, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1H8

Téléphone : 819-591-5821 poste 2364

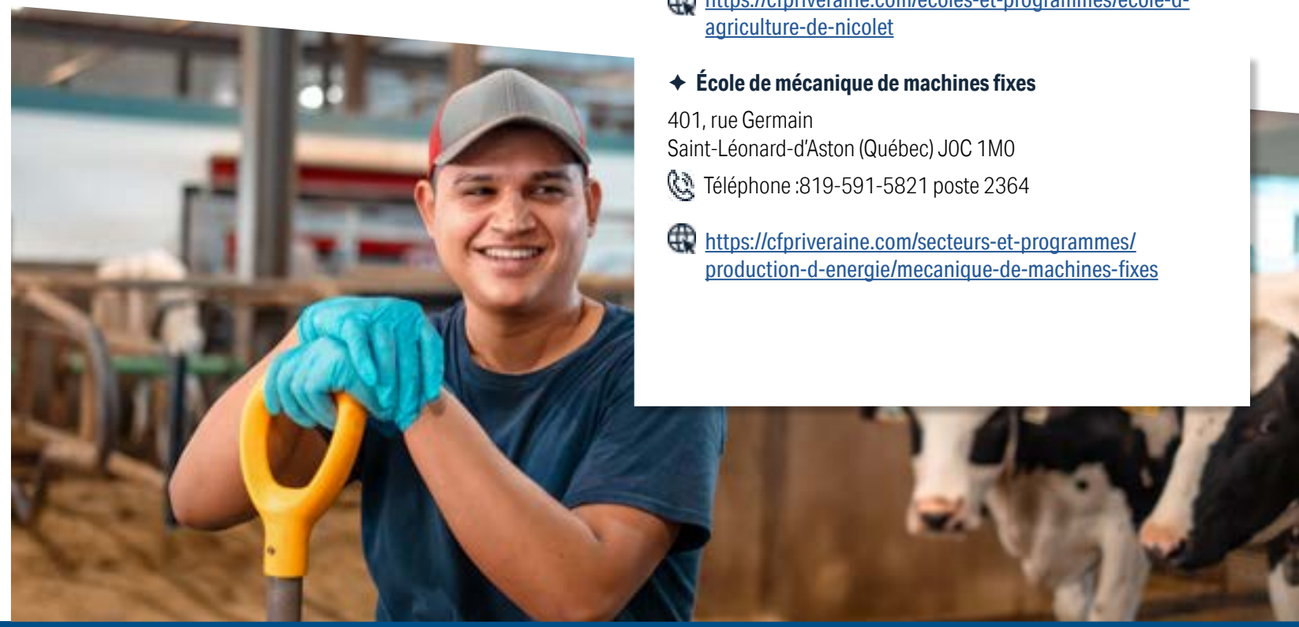
https://cfpriveraine.com/ecoles-et-programmes/ecole-d-agriculture-de-nicolet

✦ **École de mécanique de machines fixes**

401, rue Germain
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

Téléphone :819-591-5821 poste 2364

https://cfpriveraine.com/secteurs-et-programmes/production-d-energie/mecanique-de-machines-fixes



❖ Emploi

Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour

Cet organisme a pour mission d'accompagner et de guider les personnes de 16 à 35 ans vers l'emploi, un retour aux études, la persévérance scolaire, l'éducation financière, l'entrepreneuriat, le volontariat et le bénévolat, l'établissement en région, le développement d'un projet ou l'engagement dans sa communauté.

Le CJE offre des services d'accompagnement aux personnes immigrantes qui visent à faciliter et accélérer leur processus d'intégration en les soutenant dans leurs démarches d'installation et d'intégration, de manière qu'elles puissent participer pleinement à la vie collective québécoise.

Le CJE dessert l'ensemble des municipalités de la MRC et son équipe volante peut se déplacer près de chez vous.

1330, boulevard Louis-Fréchette, C. P. 28
Nicolet (Québec) J3T 1A1
819 293-2592
cje@cjenicbec.org
http://www.cjenicbec.org

Stratégie Carrière

Cet organisme offre une variété de services afin d'aider leur clientèle à développer leur employabilité, à effectuer des choix professionnels éclairés et à intégrer le marché du travail. Stratégie Carrière couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

257, Monseigneur-Courchesne, bureau 23, Nicolet, J3T 2C1
819 373-1726
1 866 373-1726 | Sans frais
info@strategiecarriere.com
http://www.strategiecarriere.com



Services intégrés pour l'emploi

Cet organisme a pour mission de favoriser l'amélioration de la condition socio-économique des femmes en les outillant dans leurs démarches de formation et d'emploi ainsi qu'en faisant la promotion de la reconnaissance du droit des femmes au travail. Services intégrés pour l'emploi couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

257, Monseigneur-Courchesne, bureau 19, Nicolet, J3T 2C1
819 293-8494
1 866 298-6007 | Sans frais
info@siemploi.com
http://www.siemploi.com

Service externe de main-d'œuvre

Cet organisme, en collaboration avec Services Québec, offre des services d'aide à l'insertion, à la réinsertion et au maintien à l'emploi pour les personnes ayant des limitations physiques, intellectuelles, sensorielles ou psychiques. Le Service externe de main-d'œuvre couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

1330, boul. Louis-Fréchette, Nicolet, (Québec), J3T 1A1
819 293-2231
semocentreduquebec@semocq.com
https://www.semocq.com/fr

Employeurs potentiels

Pour connaître les entreprises qui se trouvent à Pierreville, consultez le site internet de la municipalité au https://www.pierreville.net/entreprises-dici.

❖ Famille

CPE et garderies

Des options s'offrent aux parents qui recherchent un service de garde pour leur(s) enfant(s) : milieux de garde reconnus (centre de la petite enfance, garderies privées subventionnées, garderies privées non subventionnées et milieu familial reconnu) et milieu familial non reconnu.

Afin de faciliter les démarches de recherche d'une place en service de garde, il existe un un portail d'inscription aux services de garde.
https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/garderies-et-services-de-garde/portail-inscription

Le lien Maison de la famille

Cet organisme offre un lieu favorisant la vie communautaire et les rencontres entre les familles. L'entraide, le respect et la solidarité entre les familles sont encouragés et valorisés. Également, Le lien Maison de la famille organise de nombreuses activités, et ce, pour tous les goûts.

81, rue Maurault
Pierreville (Québec) J0G 1J0
450 568-1010
info@lelienmaisonfamille.com
https://cdcnicolet-yamaska.ca/repertoire/le-lien-maison-de-la-famille/
Le Lien Maison de la Famille

❖ Transport

Bili

Bili est un service de transport collectif et adapté à faible coût qui dessert l'ensemble du territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska. Il permet également des déplacements vers les grandes villes avoisinantes telles que Trois-Rivières, Drummondville et Sorel, facilitant ainsi l'accès aux services, aux études et à l'emploi.

819 293-6768
https://avecbili.ca/



Maison des jeunes du Bas-Saint-François

Cet organisme est un lieu de rencontre animé où les jeunes de 12 à 17 ans développent leur sens critique, leur proactivité et leur sens des responsabilités, et ce, au contact d'adultes significatifs. L'organisme favorise la créativité, la démocratie et la conscientisation des jeunes au sujet des problèmes sociaux.

10 A, rue du Centre Communautaire
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0

450 568-6222

mdjbasstfrancois@gmail.com

MDJ Bas StFrancois

❖ Office municipal d'habitation

Logements disponibles pour les personnes autonomes de 50 ans et plus à faible revenu (Résidences Denys Rouillard).

- Différents services offerts : salle commune et salle de lavage.
- Capacité de 10 logements pour les personnes de 50 ans et plus (3½ et 4½).

Maisons disponibles pour les familles à faible revenu.

- Capacité de 20 maisons pour les familles
- Le coût du loyer correspond à 25 % du revenu du locataire.

Rue Hector
Rue Monseigneur Courchesne
Pierreville (Québec) J0G 1J0

Pour plus d'informations, contactez l'Office municipal d'habitation de Pierreville (OMHP) aux coordonnées ci-dessous.

680, rue du Bocage
Nicolet (Québec) J3T 1V2

819 293-2867

1 833 293-2867 | Sans frais

omhnicolet@sogetel.net



❖ Organismes communautaires

De nombreux organismes communautaires situés près de Pierreville offrent une variété de services liés aux besoins concernant :

- la santé mentale et physique;
- un handicap physique ou intellectuel;
- le rôle de proche aidant;
- les dépendances;
- la justice;
- la défense des droits des femmes;
- la lutte aux agressions à caractère sexuel;
- l'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale;
- l'alphabétisation;
- les déclarations de revenus et la rédaction de formulaires gouvernementaux;
- l'entretien ménager, la préparation de repas et les commissions;
- et autres.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de la Corporation de développement communautaire au lien suivant : http://www.cdcnicolet-yamaska.ca/membres.

❖ Santé

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) est responsable de la coordination des soins et services offerts à la population du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

Pour plus d'informations sur les services offerts et les différentes installations, consultez le https://ciusssmcq.ca/

Points de services dans la MRC de Nicolet-Yamaska

- **Centre multiservices de santé et de services sociaux Christ-Roi**

 Hôpital et urgence, Centre d'hébergement (CHSLD), CLSC, Centre de réadaptation et de dépendance
 675, rue Saint-Jean-Baptiste
 Nicolet (Québec) J3T 1S4

 819 293-2071

- **Coopérative de Solidarité et de Santé Shooner-Jauvin**

 10, rue Georges, bureau A
 Pierreville (Québec) J0G 1J0

 450 568-3296

- **Centre d'hébergement et CLSC Lucien-Shooner**

 50, rue du Lieutenant-Gouverneur-Paul-Comtois
 Pierreville (Québec) J0G 1J0

 450 568-2712

- **Clinique médicale de Nicolet**

 1691, boulevard Louis-Fréchette
 Nicolet (Québec) J3T 1Z6

 819 293-2022
 819 415-1120 | Sans rendez-vous (clients inscrits)

- **GMF Saint-Léonard-d'Aston**

 360, rue Béliveau
 Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

 819 399-2030

 mini-urgence : 819-399-4019

- **Centre de pédiatrie sociale le cercle**

 91 rue Fleury, Saint-Léonard d'Aston (Québec)
 J0C 1M0

 819-937-2051

 https://cpslecercle.com/

- **CLSC Filles de la Sagesse**
 (incluant la Maison de naissance de la Rivière)
 1275, rue Saint-Jean-Baptiste
 Nicolet (Québec) J3T 1W4

 819 293-2071 poste 56221



Info-santé & Info-social : 811



LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

❖ Loisirs de Pierreville

Les Loisirs de Pierreville est l'organisme responsable de l'organisation d'activités et d'évènements dans la municipalité de Pierreville, tels que la Fête nationale, ainsi que des ligues sportives.

26, rue Ally,
Pierreville (Québec) J0G 1J0

450 568-2139

https://www.pierreville.net

Loisirs@municipalitepierreville.qc.ca

Si votre enfant est inscrit à une activité culturelle ou sportive à l'extérieur de la municipalité de Pierreville, cette dernière rembourse 25 % de son inscription, jusqu'à concurrence de 300 $. Chaque enfant a droit à un remboursement pour une activité par année.

Abonnez-vous à la page Facebook de Loisirs de Pierreville pour demeurer informé des activités à venir!

❖ Ligues et activités sportives

✦ **Pétanque**

450 568-5142

✦ **Pickleball**

450 568-3778

✦ **Soccer**

450 568-2139

Facebook Soccer Pierreville

❖ Installations sportives

✦ Patinoire extérieure
✦ Terrain de tennis
✦ Pickleball extérieur
✦ 2 Terrains de soccer
✦ Terrains de volley extérieur
✦ Terrain de badminton et pickleball intérieur
✦ Panier de basketball
✦ Table de ping-pong extérieur
✦ Rampe de mise à l'eau pour kayak

❖ Parcs et aires de jeux

Parc Lafrenière (modules de jeu, balançoires, jeux d'eau, boites à livres, descente de bateau ($), table ping-pong, aire de pique-nique

Parc Martel (module de jeu, balançoires)

Terrain des loisirs (module de jeu, patinoire, basketball, volleyball, soccer)

Parc Laperrière (aire de repos)

Halte rang de l'île (aire de repos, navette fluviale pour vélo (en saison estivale)

❖ Groupes sociaux, communautaires et de loisirs

Club de bridge

Mardi de 18h30 à 21h30 (printemps et été)

Mardi de 13 h à 16 h (automne et hiver)

M. Valentin Gava

819 266-8030

✦ **Salle Renaud-Baril du centre communautaire**

44, rue Maurault
Pierreville (Québec) J0G 1J0

Chevaliers de Colomb de Pierreville

47, rue Maurault
Pierreville (Québec) J0G 1J0

450 568-6643

FADOQ de Pierreville

Organisme pour les personnes de 50 ans et plus.

Viactive, cours d'informatique, repas collectifs, conférences et autres.
La carte de membre est obligatoire (30 $ par année ou 55$ pour 2 ans).

✦ **Salle Renaud-Baril du centre communautaire**

44, rue Maurault
Pierreville (Québec) J0G 1J0

450 568-3670 (Mme Ginette Boisvert)

Société historique de Pierreville

Il s'agit d'un regroupement de personnes passionnées par l'histoire de leur municipalité et la conservation des traces du patrimoine.

450 880-1020 (M. Réjean Descôteaux)

Facebook

Location de salle

Plusieurs salles du centre communautaire (44, rue Maurault) sont disponibles pour la location :

✦ salle Renaud-Baril
✦ salle des « 6 »
✦ gymnase et cuisine
✦ gymnase, salle des « 6 » et cuisine

Prix réduit pour les résidents. Pour plus d'informations, veuillez contacter l'hôtel de ville au **450 568-2139.**

❖ Évènements

✦ Festival Western de Pierreville
✦ Fête familiale de Noël

❖ Programme de subvention

✦ **Couches lavables**

Dans le cadre du Programme de couches lavables offert par la municipalité de Pierreville, vous pouvez obtenir une subvention pouvant aller jusqu'à 100 $/famille pour rembourser l'achat d'au moins 20 couches lavables.

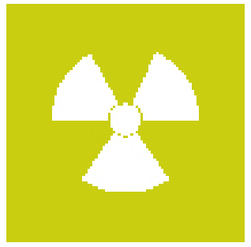
RÈGLEMENTS (EN BREF)[1]



❖ Nuisances

Il est interdit de causer du bruit susceptible de troubler la paix, la tranquillité, le confort, le repos et le bien-être du citoyen. Il est interdit d'utiliser une tondeuse à gazon entre 21 h à 9 h.

L'utilisation de pétard ou de feu d'artifice est interdite à moins d'être sous la responsabilité d'un maître artificier accrédité et d'avoir au préalable obtenu un permis de la municipalité.



❖ Matières nuisibles

Il est interdit de laisser, de déposer ou de jeter sur une propriété des eaux sales ou stagnantes, des immondices, des matières malsaines, des matières nauséabondes, des matériaux de construction, de détritus, de la ferraille, des véhicules hors d'état de fonctionnement et autres matières malsaines et nuisibles.

Tout propriétaire, locataire ou occupant d'un terrain ou d'une bâtisse doit prendre les mesures nécessaires pour tenir un bon état de propreté ses maisons, cour ou dépendances.



❖ Stationnement

Du 15 novembre au 15 mars inclusivement, il est interdit de stationner son véhicule sur la voie publique entre minuit et 6 h, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Les endroits où le stationnement est interdit en tout temps et les endroits où le temps de stationnement est limité sont indiqués par la signalisation en place. Toutefois, le temps de stationnement est limité à 24 h sur l'ensemble de la municipalité.



❖ Animaux

Nul ne peut garder un chien sans avoir préalablement obtenu une licence. Le gardien doit s'assurer que le chien porte sa licence au cou, et ce, en tout temps.

Il est interdit de garder dans un bâtiment, terrain ou logement un nombre total de chiens et/ou de chats supérieurs à 3.

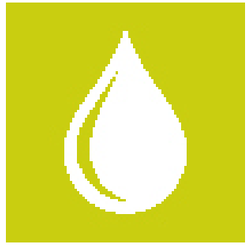
Sur la place publique, un chien doit être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,22 m, incluant la poignée. Tout chien de 20 kg et plus doit en outre porter en tout temps, attaché à sa laisse, un licou ou un harnais.

Le règlement numéro **208-2020** concernant les animaux comprend 12 articles et porte sur divers sujets tels que l'entretien et la protection des animaux, les dispositions relatives aux chiens, aux chats, aux animaux de compagnie, aux animaux sauvages et aux animaux de ferme ainsi que sur les tarifs, licences et médailles.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le réglement sur le site internet de la municipalité au https://pierreville.net/wp/wp-content/uploads/2021/02/R%C3%A8glement-no.-215-2010-Animaux.pdf

[1] Les règlements mentionnés dans ce document ne sont qu'un résumé. La municipalité n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre les textes officiels et la présente version. Les règlements peuvent être modifiés sans préavis. Pour connaître tous les changements apportés, communiquer avec la municipalité. Tous les originaux sont signés au livre des règlements.







❖ Clapet antiretour

Tout propriétaire d'un immeuble desservi par le service d'égout municipal doit installer un clapet antiretour (soupape de sécurité) et s'assurer que ce dernier est accessible et tenu en bon état de fonctionnement afin d'empêcher tout refoulement des eaux d'égout.

❖ Utilisation de l'eau potable

L'arrosage manuel, à l'aide d'un boyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'arbres et d'arbustes est permis en tout temps.

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants :

- ✦ un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- ✦ un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Il est permis d'arroser au moyen d'un système d'arrosage automatique de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

Un système d'arrosage automatique doit être équipé des dispositifs suivants :

- ✦ un détecteur d'humidité automatique ou un interrupteur automatique en cas de pluie;
- ✦ un dispositif anti-refoulement à pression réduite;
- ✦ une vanne électrique;
- ✦ une poignée ou un robinet-vanne à fermeture manuelle.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le règlement au lien suivant : https://www.pierreville.net/wp/wp-content/uploads/2018/02/130-2014_utilisation_eau_potable.pdf.

❖ Colportage

Sans permis, il est interdit de solliciter une personne à son domicile ou à son lieu d'affaires afin de vendre une marchandise, d'offrir un service ou de solliciter un don. Pour obtenir un permis de colporteur, il est obligatoire d'en faire la demande par écrit à l'hôtel de ville.









❖ Prévention et protection contre les incendies

Issues et accès aux issues

Chaque issue et accès aux issues d'un bâtiment doit en tout temps être accessible et en bon état de fonction. Ne pas laisser s'accumuler de neige ou tout autre matière dans les chemins d'issue d'un bâtiment menant à la voie publique ainsi que sur les coursives et escaliers extérieurs.

Avertisseurs de fumée

Le propriétaire du bâtiment doit installer et prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des avertisseurs et des détecteurs de fumée, incluant les réparations et le remplacement lorsque nécessaire.

Feux en plein air

Sans permis, il est interdit d'allumer un feu à ciel ouvert. Afin d'obtenir ce permis, rendez-vous à l'hôtel de ville. La municipalité pourrait refuser un permis en raison de l'indice de danger élevé de la SOPFEU.

Construction et rénovation

Toute personne souhaitant réaliser un projet de construction ou de rénovation doit obtenir un permis de construction auprès d'un inspecteur en bâtiments de la MRC. Les inspecteurs sont là pour vous conseiller et vous guider dans les procédures administratives nécessaires pour l'obtention d'un permis. Vous pouvez contacter directement la MRC ou vous présenter à l'hôtel de ville où les employées vous mettront en contact avec l'inspecteur en bâtiment.

❖ Vente de garage

Les ventes de garage sont interdites à l'exception des dates prévues à cet effet, soit la fin de semaine de la Journée nationale des patriotes et celle de la fête du Travail.

Pour plus d'informations sur les règlements de la municipalité de Pierreville, consultez le site https://www.pierreville.net/reglements-municipaux ou contactez l'hôtel de ville aux coordonnées indiquées ci-dessous.

✦ Hôtel de ville de Pierreville

26, rue Ally
Pierreville (Québec) J0G 1J0

450 568-2139

info@municipalitepierreville.qc.ca

Pour déposer une plainte, vous pouvez suivre les indications présentées au lien suivant : https://pierreville.net/plaintes/

Système d'alerte municipale

Inscrivez-vous à notre système personnalisé d'alertes concernant votre municipalité. Choisissez le moyen de les recevoir (texto (SMS), courriel, mobile et/ou téléphone) et soyez informés sur les urgences qui se passent à Pierreville

https://pierreville.alertesmunicipales.com/

PRÉSENTATION DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA

La MRC de Nicolet-Yamaska a la responsabilité d'offrir des services techniques et professionnels aux municipalités ainsi que d'établir une planification, une règlementation et des projets structurants relatifs à l'aménagement et au développement du territoire. De plus, elle offre également des services de soutien professionnel et financier en développement économique aux entreprises.

❖ Services aux citoyens

- ✦ Inspection en bâtiment (permis)
- ✦ Aménagement du territoire
- ✦ Transport
- ✦ Gestion des cours d'eau
- ✦ Culture et patrimoine
- ✦ Subvention à la rénovation
- ✦ Prévention des incendies
- ✦ Plan de transition écologique
- ✦ Plan de développement de la zone agricole
- ✦ Services à l'entrepreneuriat (démarrage, croissance, relève et consolidation)
- ✦ Aide financière aux entreprises
- ✦ Développement touristique et promotion du territoire

MRC de Nicolet-Yamaska

257-1, rue de Monseigneur-Courchesne
Nicolet (Québec) J3T 2C1
819 519-2997

mrcny@mrcny.qc.ca

https://mrcnicolet-yamaska.qc.ca/

✦ Tourisme Nicolet-Yamaska

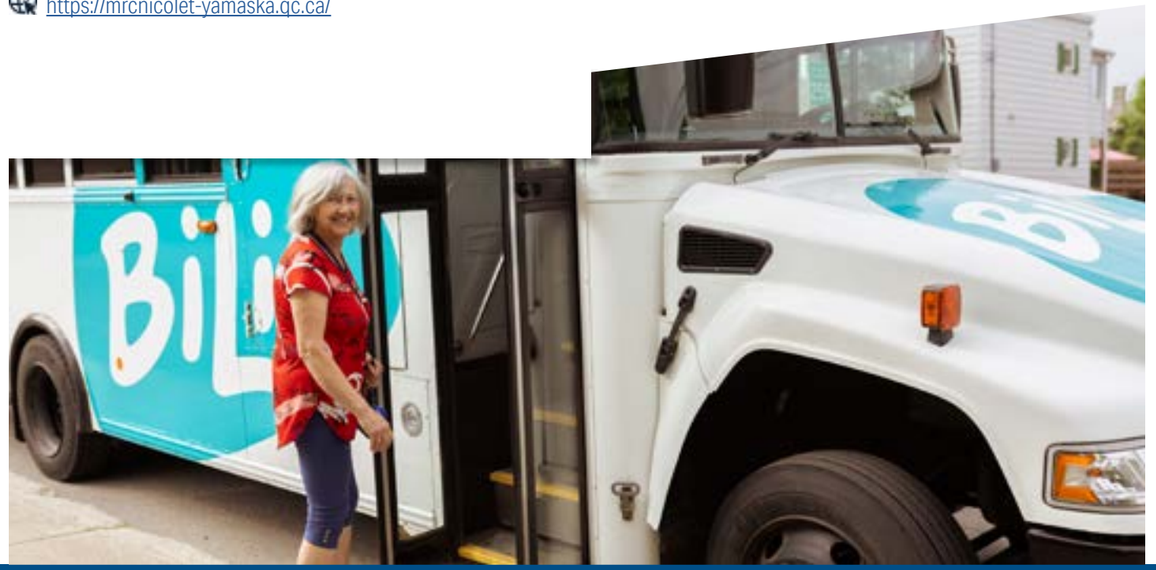
Tourisme Nicolet-Yamaska est une plateforme dédiée à la découverte des attraits touristiques de la région. Elle propose une carte interactive pour explorer les lieux à visiter, ainsi qu'un calendrier des événements pour ne rien manquer des activités locales.

http://www.tourismenicoletyamaska.com
Page Facebook Tourisme Nicolet-Yamaska

✦ Bureau d'information touristique

Situé au coeur de Nicolet, le bureau d'information touristique accueille les visiteurs avec des conseils personnalisés, des brochures et des suggestions d'activités. Que vous soyez de passage ou nouvel arrivant, l'équipe sur place vous aide à mieux connaître la région et à profiter pleinement de tout ce qu'elle a à offrir.

20, rue Notre-Dame
Nicolet, (Québec), J3T 1G1
819 293-6960



RESSOURCES GOUVERNEMENTALES CONCERNANT L'IMMIGRATION

❖ Accompagnement Québec par le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration

Dans le cadre d'Accompagnement Québec, les agentes et les agents d'aide à l'intégration évaluent les besoins de la personne immigrante, établissent un plan d'action individualisé, assurent un référencement approprié aux services et organismes ainsi qu'un accompagnement et un suivi continu.

Les agentes et agents d'aide à l'intégration du Ministère sont présents dans toutes les régions du Québec. Ils évaluent vos besoins immédiats ou futurs et préparent avec vous un plan d'action individualisé pour vous aider à :

- Vous établir au Québec (Installation);
- Découvrir la société québécoise (Vie collective);
- Apprendre le français (Francisation);
- Intégrer le marché du travail (Emploi);
- Vous informer sur les procédures d'immigration (Démarches d'immigration).

Accompagnement Québec est un service gratuit et personnalisé offert aux personnes immigrantes. Que vous soyez au Québec ou encore à l'étranger, il facilite votre intégration et votre participation en français à la société québécoise.

Pour plus d'informations ou pour bénéficier des services gratuits d'Accompagnement Québec :

https://www.quebec.ca/immigration/service-integration-personnes-immigrantes

AUTRES RESSOURCES UTILES

Centre communautaire

44, rue Maurault
Pierreville (Québec) J0G 1J0
450 568-2139

Caisse Desjardins

85, route Marie-Victorin, C.P. 268
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0
819 293-8570

Caisse Desjardins de Nicolet (siège social)

181, rue Notre-Dame
Nicolet (Québec) J3T 1V8
819 293-8570
1 877 393-8570 | Sans frais

Conseil de la Fabrique

450 568-6699

Bureau de poste

78, rue Georges
Pierreville (Québec) J0G 1J0
450 568-2713

Sûreté du Québec

124, rue Denis-Desaulniers
Nicolet (Québec) J3T 1C6
819 293-4428

Services Québec

1300, boulevard de Port-Royal
Bécancour (Québec) G9H 1X6
1 866 523-3711 | Sans frais
http://www.quebec.ca/services-quebec

Service Canada

Centre Service Canada à Trois-Rivières,
Victoriaville, Drummondville et Sorel-Tracy
http://www.canada.ca/fr.html

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

1 800 361-7620 | Sans frais
http://www.saaq.gouv.qc.ca

Ligne maltraitance adultes aînés

1 800 489-2287 | Sans frais
https://lignemaltraitance.ca/fr

Prévention suicide

1 866 277-3553 | Sans frais
https://preventiondusuicide.com/

Urgence : 911

Info-Santé & Info-Social : 811

Centre antipoison du Québec :
1 800 463-5060



Crédits

Ce guide a été réalisé dans le cadre du projet ImmigrAction Nicolet-Yamaska en collaboration avec la municipalité de Pierreville.

ImmigrAction Nicolet-Yamaska représente la Table de concertation des partenaires de l'immigration sur le territoire.

MAJ : 2026

MRC Nicolet-Yamaska

Centre-du-Québec

Municipalité de Pierreville

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Avec la participation financière de : Québec